



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 21 août 2023 à 17 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>me</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Claude Benjamin, Olivier Surprenant et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présente M<sup>me</sup> Marielle Benoit, directrice générale et greffière. M<sup>mes</sup> Sylvie Ouellette et Roxanne Roy Landry, directrice générale adjointe sont absentes.

#### Première période de questions

Aucune personne ne se présente.

#### 2023-496 Certificat de signification de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le certificat de signification de l'avis de convocation à la présente séance est déposé.

#### 2023-497 Adoption de l'ordre du jour

Document : Projet d'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault  
Et APPUYÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté en retirant le sujet suivant :

4. Remplacement d'un ponceau rue Aikman - Octroi du contrat.

### Réglementation

#### 2023-498 Adoption du Règlement 666 décrétant des travaux de réfection des infrastructures de la rue Comeau et pourvoyant à un emprunt de 1 468 800 \$ pour en acquitter le coût

Document : *Règlement 666 décrétant des travaux de réfection des infrastructures de la rue Comeau et pourvoyant à un emprunt de 1 468 800 \$ pour en acquitter le coût.*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 7 août 2023;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 7 août 2023;

Il est PROPOSÉ par M. Claude Benjamin  
Et APPUYÉ par M. Olivier Surprenant

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 666 décrétant des travaux de réfection des infrastructures de la rue Comeau et pourvoyant à un emprunt de 1 468 800 \$ pour en acquitter le coût* soit adopté suivant sa forme et teneur.

#### Seconde période de questions

Aucune personne ne se présente.



Sur proposition du président, la séance est levée à 17 h 02.

---

Marielle Benoit, OMA  
Directrice générale et greffière

---

Patrick Melchior  
Maire